



La CFE Energies salue la reconnaissance par le Premier Ministre des biens communs que sont les barrages hydroélectriques

Dans son discours de politique générale, le Premier Ministre a reconnu que les ouvrages hydroélectriques constituent « *un patrimoine commun* » des Français. Engagée depuis près de trois ans pour mettre le service public au cœur de l'avenir des barrages hydroélectriques français, au lieu d'une concurrence contraire à l'intérêt général, la CFE Énergies salue cette nouvelle orientation gouvernementale en faveur des biens communs et qui défend le modèle français de l'hydroélectricité en refusant le « *morcellement de ce patrimoine commun* ».

Convaincue que l'hydroélectricité est un secteur stratégique tant pour la production d'électricité renouvelable que la gestion durable des ressources en eau, la CFE Énergies n'a eu de cesse depuis près de trois ans, date de la première mise en demeure initiée par la Commission européenne, d'inviter le Gouvernement à refuser le diktat concurrentiel sur les barrages hydroélectriques français.

C'est le sens de sa mobilisation depuis trois ans, à Paris, à Bruxelles et dans les territoires, pour éviter que cette mise en concurrence des barrages ne conduise à la bien funeste tragédie des biens communs. Au regard des risques économiques, sociaux et environnementaux de leur mise en concurrence, la CFE Énergies demandait au Gouvernement de définitivement en rejeter le principe car elle ne ferait que désorganiser et désoptimiser un secteur qui a pourtant fait la preuve de son efficacité.

A l'heure où de nombreux Français se sont saisis du grand débat national pour défendre les biens communs et revendiquer la maîtrise publique des infrastructures stratégiques au nom de l'intérêt général, la CFE Énergies ne peut que saluer le Premier Ministre qui vient, dans son discours de politique générale, de déclarer : « *Nous donnerons une nouvelle orientation à notre politique hydroélectrique. On ne régule pas seulement une production électrique mais des vallées, des régions entières. Nous respecterons bien sûr le droit européen mais nous n'accepterons pas le morcellement de ce patrimoine commun des Français* ».

La CFE Énergies demande au Premier Ministre d'aller jusqu'au bout de cette déclaration d'amour pour les biens communs en défendant la souveraineté nationale sur les actifs stratégiques que sont les barrages hydroélectriques, en soutenant à la fois l'actuelle organisation nationale de l'hydroélectricité mais aussi les opérateurs historiques.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com